opusdei.org

Ce que dit l'Eglise sur les Evangiles

Les quatre évangiles, appelés « évangiles canoniques », transmettent fidèlement l’enseignement des premiers Apôtres. Ils sont le témoignage principal sur la vie et les enseignements de Jésus. Les auteurs des évangiles ont couché par écrit la doctrine des Apôtres, en bénéficiant de l’assistance de l’Esprit Saint, afin de ne rien écrire qui ne soit parfaitement fidèle à la vérité.

02/04/2006

Le Christ lui-même avait d'ailleurs promis : « L'Esprit Saint qu'enverra le Père en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jean 14, 26).

Le concile Vatican II dit : « Il n'échappe à personne que parmi toutes les Ecritures, même du Nouveau Testament, les Evangiles l'emportent à juste titre, du fait qu'ils sont le témoignage principal sur la vie et l'enseignement du Verbe incarné, notre Sauveur.

Que les quatre Evangiles aient une origine apostolique, l'Eglise partout et toujours l'a affirmé et l'affirme. Ce que les Apôtres ont prêché sur l'ordre du Christ, plus tard, eux-mêmes et des hommes apostoliques nous l'ont, sous l'inspiration de

l'Esprit divin, transmis dans des écrits qui sont le fondement de notre foi, c'est-à-dire l'Evangile quadriforme, selon Matthieu, Marc, Luc et Jean (Cf. S. Irénée, *Contre les Hérésies*, III, 11, 8) » (Const. *Dei Verbum*, n. 18).

Le Catéchisme de l'Église catholique :

« Les *Évangiles* sont le cœur de toutes les Écritures "en tant qu'ils constituent le témoignage par excellence sur la vie et sur l'enseignement du Verbe incarné, notre Sauveur".

Dans la formation des Évangiles on peut distinguer trois étapes :

1. *La vie et l'enseignement de Jésus*. L'Église tient fermement que les quatre Évangiles, "dont elle affirme sans hésiter l'historicité, transmettent fidèlement ce que Jésus le Fils de Dieu, durant sa vie parmi

les hommes, a réellement fait et enseigné pour leur salut éternel, jusqu'au jour où il fut enlevé au ciel".

2. *La tradition orale.* "Ce que le Seigneur avait dit et fait, les apôtres après son Ascension le transmirent à leurs auditeurs avec cette intelligence plus profonde des choses dont eux-mêmes, instruits par les événements glorieux du Christ et éclairés par l'Esprit de vérité, jouissaient".

3. *Les Évangiles écrits.* "Les auteurs sacrés composèrent donc les quatre Évangiles, choisissant certains des nombreux éléments soit oralement soit déjà par écrit, rédigeant un résumé des autres, ou les expliquant en fonction de la situation des Églises, gardant enfin la forme d'une prédication, de manière à nous livrer toujours sur Jésus des choses vraies et sincères" » (*Catéchisme de l'Église catholique*, nn. 125-126)

pdf | document généré automatiquement depuis https://opusdei.org/fr/article/ce-que-dit-leglise-sur-les-evangiles/ (05/12/2025)